

# Portes Ouvertes Bâtiments

## 06, 08 & 15 novembre 2019



### Séchage en grange, stabulation génisses à logettes sur caillebotis et modification ancienne étable en nurserie.

1 800 m<sup>3</sup> de séchage, 34 logettes génisses de 18 à 24 mois et 21 logettes génisses de 6 à 12 mois + 4 parcs paillés.

#### GAEC de la Ligulaire

Famille CHABOT

Espinasse - 63970 Saulzet-le-Froid

Tél : 06 67 44 29 08 - 04 73 79 31 32

Altitude : 1 000 m

#### SAU : 80 ha - 100% prairie

| Enrubannage : 21 ha

| Foin 1<sup>ère</sup> coupe : 9 ha

| Foin 2<sup>ème</sup> coupe : 30 ha

| Foin 3<sup>ème</sup> coupe : 20 ha

**Troupeau** : 65 vaches laitières + génisses de renouvellement en vêlage 28 mois

**Races** : Montbéliarde et Prim'Holstein

**Production** : 420 000 litres



| Début des travaux : août 2016  
| Mise en service : novembre 2016 (génisses)  
juin 2017 (séchage)

| Subventions : 248 805 €  
(FEADER-Etat-Région-Conseil Départ. 63)

# DESCRIPTIF DU BÂTIMENT

- ✓ Le bâtiment de séchage en grange de 40 m x 19.50 m, avec un pied droit de 9 m de haut, est perpendiculaire à la stabulation des génisses. Le bâtiment des génisses, de 25 m x 20.80 m relie le séchage avec la stabulation des vaches laitières.
- ✓ La charpente du séchage est en bois lamellé-collé et celle des génisses est en métal, les couvertures sont en tôle laquée (isolée pour les génisses). Les bardages sont en tôle.
- ✓ La ventilation est assurée par un faitage ouvert avec un pare-pluie, du bardage décalé côté sud et 4 châssis oscillants de 2.00 m x 1.00 m, côté nord.
- ✓ Les stalles de l'ancienne étable de 28 m sur 12 m ont entièrement été démontées, puis remplacées par une rangée de 21 logettes face au mur d'un côté et 4 parcs de l'autre côté (2 pour les génisses allaitées, 1 pour les génisses sevrées et un box de vêlage), avec un couloir d'alimentation central.



## Équipements intérieurs

### Séchage

- 2 cellules de 15 m x 10 m, avec possibilité d'en créer une troisième.
- Un ventilateur /cellule de 18.5 kW avec variateur de vitesse.
- Une griffe à foin avec un bras de 11.80 m.
- Une zone de déchargement entre la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> cellule.

### Stabulation génisses

- 34 logettes avec fosse sous caillebotis.
- Matelas avec genouillère à eau.
- Rideau de séparation enroulable entre séchage et stabulation.

### Nurserie

- DAL 2 stations.
- Tapis sur logette.
- Un racleur à câble qui déverse dans l'ancien évacuateur à fumier qui transfert à la fosse.
- Ouverture du faitage réglable.

## Réalisation des travaux

Les éleveurs ont fait la démolition et la maçonnerie de la nurserie, la pose des tubulaires et des tapis dans la nurserie et la stabulation génisse, aménagement des cellules de séchage.

Les autres travaux ont été réalisés par les entreprises.

## Avantages

**Séchage** : Gain de temps pour engranger par rapport aux bottes, séchage contigu à la stabulation (pas besoin de sortir dehors),

- Qualité du fourrage : plus de feuilles, date de récolte plus précoce

**Stabulation génisses** : Meilleure croissance des génisses lié à un meilleur état sanitaire (pieds surtout).

**Nurserie** : Moins de diarrhées et meilleure croissance des veaux car lot plus homogène.

## Inconvénients

**Séchage** : Aujourd'hui 2 cellules ont été aménagées sur les 3 de prévues ; c'est un peu trop petit si on veut engranger beaucoup de foin à la fois.

**Stabulation génisses** : Il n'y a pas d'inconvénient signalé après 3 hivers de fonctionnement.

**Nurserie** : Entrée d'air à prévoir lors du remplacement des anciens translucides.

## TRAVAIL (pénibilité, confort, temps, remplaçabilité)

### Travail d'astreinte :

- La stabulation des génisses permet de gagner 45 à 60 minutes/jour de temps d'astreinte par rapport à l'étable entravée.

- L'aménagement de la nurserie fait gagner 2h de travail d'astreinte/jour et de la pénibilité (plus de seau de lait à transporter).

## Coût du bâtiment

POSTE	COÛT HT
Permis de construire-Dexel	2 340 €
Terrassement	55 967 €
Raccordement eau et EDF	4 338 €
<b>Séchage</b>	
Charpente – couverture – bardage – portes	202 000 €
Maçonnerie	49 000 €
Aménagement cellules (fournitures)	10 837 €
Electricité	12 096 €
Ventilateurs	13 500 €
Variateurs vitesse	5 668 €
Griffe à foin	31 000 €
<b>TOTAL séchage (hors terrassement)</b>	<b>324 101 €</b>
<b>Stabulation génisses</b>	
Charpente-couverture-bardage	54 369 €
Maçonnerie dont fosse sous caillebotis	100 083 €
Caillebotis	15 300 €
Tapis logette	5 850 €
Tubulaire et abreuvoirs	8 970 €
Mixeur	8 030 €
Électricité	4 450 €
<b>TOTAL stabulation (hors terrassement)</b>	<b>197 052 € (5795 €/place)</b>
<b>Nurserie</b>	
Maçonnerie	10 677 €
Racleur dont rainurage rail	10 075 €
Tubulaire et tapis	10 649 €
Électricité	6 488 €
DAL	10 800 €
Divers	972 €
<b>TOTAL nurserie</b>	<b>49 661 € (1211 €/place)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>633 459 €</b>

## Entreprises

**Terrassement** | BESSON | St Nectaire (63).

**Maçonnerie** | AVRY-LE-CORVAISIER | Coulounieix Chamiers (35).

**Charpente – séchage en grange** | ALLIANCE BOIS | St Sauveur en Rue (42).

**Charpente – stabulation génisse** | LEGLAND (ACS) | St Saturnin (63).

**Electricité** | LAMIRAND | Briffons (63).

**Griffe à foin** | CHAVANEL | Sales-Rumilly (74).

**Caillebotis** | POULHON | Malbouzon (48).

**Tapis-matelas** | BIORET | Nort sur Erdre (44).

**Equipement intérieur** | TINET | Bourg Lastic (63).

**DAL** | MCDA | Cotteuges (63).

